

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 10 novembre 2014 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h12)

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation n'a pas été signifié conformément aux dispositions du Code municipal.

Dans ce contexte, tous les membres du conseil présents à la présente séance consentent à la tenue de la présente séance extraordinaire et consentement également à ce qu'il y soit procédé aux sujets suivants, à savoir :

- a) Achat ponceau rang 4 sud ;
- b) Dérogation mineure – 304 rang 9 ;
- c) Dérogation mineure – 439 rang 9 ;
- d) Période de questions.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-11-331

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 4 ACHAT PONCEAUX RANG 4 SUD

URBANISME

5 DÉROGATION MINEURE – 304 RANG 9

6 DÉROGATION MINEURE – 439 RANG 9

7 AUTRES ITEMS

8 PÉRIODE DE QUESTIONS

9 CLÔTURE DE LA SÉANCE

4 ACHAT PONCEAUX RANG 4 SUD

2014-11-332 **Considérant** qu'un bris majeur d'un ponceau est survenu à l'extrémité sud du rang 4 sud, qui a engendré la fermeture temporaire à la circulation,

Considérant qu'une recherche de prix a eu lieu pour le remplacement du matériel,

Acier Galvanisé 40 po		total
A. Champagne		4 371,00
Béton 54 po		
Ind. De Ciment La Guadeloupe		6 096,00
Installation		
Artisan 2 jours	78\$ /H	1 248,00
gravier 0 3/4		1 800,00
gravier MG112		475,00
Pelle ; acier	120\$ /H	1 920,00
Pelle ; béton	125\$ /H	2 000,00

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de ponceaux en béton au Industries de Ciment La Guadeloupe. Et ainsi retenir les services de J.P. Roy pour l'utilisation de la pelle.

5 DÉROGATION MINEURE – 304 RANG 9

2014-11-333 **Considérant** qu'une assemblée publique pour la demande de dérogation mineure du 304, rang 9, a eu lieu pendant la présente réunion entre 19h12 et 19h32.

Considérant qu'aucune personne intéressée par la présente demande ne s'est présentée lors de ladite assemblée;

Considérant que le propriétaire du 304, Neuvième rang demande une dérogation mineure dont la nature et effets;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du propriétaire du 304, Neuvième rang.

6 DÉROGATION MINEURE – 439 RANG 9

2014-11-334

Considérant qu'une assemblée publique pour la demande de dérogation mineure du 439, rang 9, a eu lieu pendant la présente réunion entre 19h12 et 19h32.

Considérant qu'aucune personne intéressée par la présente demande ne s'est présentée lors de ladite assemblée;

Considérant que le propriétaire du 439, Neuvième rang demande une dérogation mineure dont la nature et effets;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du propriétaire du 439, Neuvième rang.

7 VARIA

Aucun sujet ne fut ajouté.

8 PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

9 CLÔTURE DE LA SÉANCE

2014-11-335

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 19h32.

DANY QUIRION, MAIRE

ERIKA OUELLET, D. G. - SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM